

Association Nationale pour l'Évaluation
Environnementale
ANEE-RDC

**LA DESTRUCTION DES
ECOSYSTEMES FORESTIERS DU
BAS-CONGO: MENACE A LA VIE**

Par

Nicolas SHUKU ONEMBA

Directeur Exécutif de l'ANEE

Vancouver, Canada, 24-30 avril 2004

Introduction

- La province du Bas Congo est l'une de 11 provinces que possède la RDC.
- Située à l'ouest du pays et ayant une superficie de
- La réalité forestière du Bas Congo est que la pression démographique met en péril la durabilité des différents écosystèmes forestiers à cause notamment des besoins en BC, bois de construction, bois d'œuvre et en terres agricoles
- On assiste à une déforestation continue. Heureusement que la forêt se renouvelle

I. Preuves de la destruction des écosystèmes forestiers et leurs conséquences

- L'ignorance: le Ne Kongo, avant d'exploiter la forêt, n'a pas cherché à savoir ce qu'est la forêt c.à.d sa composition, sa structure, son fonctionnement et sa dynamique.
- Il n'a pas procédé à l'aménagement forestier et la plantation forestière
- L'exploitation forestière au Bas Congo est faite essentiellement pour des motifs :
 - De survie: cultures vivrières, BC
 - Économique : prélèvements de divers produits à vendre

1.1.Causes de cette destruction des forêts

- La destruction des écosystèmes forestiers est liée à des causes multiples formant ensemble de pressions économiques, sociale et politiques, sur lesquelles se greffent des problèmes de gestion des RN. Or les facteurs qui sont à la base de ces pressions anthropiques sont également multiples et complexes :
 - Accroissement démographique rapide
 - Pauvreté extrême et répandue
 - Mauvais systèmes d'occupation et d'utilisation des terres (agriculture non sédentarisée)
 - Faiblesse des institutions qui devraient gérer la forêt

- Encouragement par le pouvoirs publics d'une exploitation forestière sans aménagement(octroi de concessions forestière)
- Abattage destructeur tant par les paysans que par les entreprises étrangères..
- Actuellement, le défrichage des forêts au profit de l'agriculture itinérante et la fabrication des combustibles ligneux pour répondre aux besoins de la pop.paupérisée en expansion rapide, constituent la principale cause de la destruction des forêts .(85%) des paysans du Bas fleuve et cataractes se sont convertis en bûcherons et charbonniers.
- Dans le District de Cataractes, les besoins en terres agricoles, en bois de construction et BC ont fait que toute la forêt galerie soit décimé et ont facilité la raréfaction et la disparition des certains espèces végétales et animales(BAYA: 1992,chaque mois, dans la reserve de Luki, on abattait plus de 900 bêtes pour les besoins des citadins.)

- Par ailleurs, l'exploitation commerciale ou industrielle du bois des forêts contribue aussi de façon directe et indirecte à la destruction des écosystèmes forestiers .
- Cas des entreprises Misson et Gérard à Kasangulu, Entreprise Makaya Lezi à Songololo et Bas fleuve

2.2. Conséquence de l'exploitation irrationnelle de forêts

- La déforestation rompt l'équilibre entre l'arbre, le sol, le climat et les activités de l'homme
- Il s'en suit la formation de savanes à très gde échelle
- Perturbation du cycle de l'eau et de climat
- On évite au Bas Congo la série régressive Forêt-Savane-Steppe-Désert
- La vie des habitants du Bas Congo est bouleversée par
 - La dégradation des sols
 - La faible productivité des sols
 - La rupture d'équilibre hydrologique
 - La faim
 - La pauvreté
 - L'ignorance
- Destruction des niches écologiques des espèces végétales et animales qui sont menacé de disparition

Quelques espèces végétales menacées de disparition

- Ananas (*Ananas comusus*)
- Baobab(*Adansonia digitata*)
- Goyavier(*Lagerstomia sp.L.*)
- Mambulu(*Landophia lanceolata*)
- Mansiesi (*Maesobotrya staudtii*)
- Palmier à huile(*Elaeis guineensis*)
- Nkamba (*Chlorophora excelsa*)
- Mbota(*Millettia laurentii De Wild*)
- Sela (*Albizzia adianthifolia*)
- Kingeti (*Hymenocardia acida tul.*)
- etc.

Quelques espèces animales disparues

- Le dernier éléphant qui a survécu dans la réserve de la LUKI a été abattu en 1975 (Pendje et Baya(1992))
- Disparition de buffle,antilope et gazelle qu'on trouvaient à Kimpese dans les année 90
- Braconnage et abattage des animaux dans la réserve de Luki
- Tout ceci représente une atteinte à la biodiversité, particulièrement aux protéines animales qui font défaut en RDC

III. Que faire pour éviter la destruction des écosystèmes forestiers du Bas Congo

- Élaborer, diffuser, faire appliquer la législation forestière en vigueur en RDC
- Encadrer et sensibiliser les paysans au sujet des multiples bienfaits de la forêt
- Élaborer les programmes de reboisement et de la foresterie
- Moderniser et sédentariser l'agriculture
- Améliorer le pouvoir d'achat du Congolais
- Électrifier les territoires
- Initier la population à la culture verte et à l'éco-développement qui lui permettront de réaliser une révolution culturelle individuelle.
- Changement des mentalité de congolais